

La formation d'une société, sous le nom de "Association Professionnelle des Radio Techniciens de Québec, Inc." — "Professional Radio Technicians Association of Quebec, Inc.", pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de la profession, a été autorisée par le Secrétaire de la Province le 11 janvier 1945.

Le siège social de l'association précitée est situé à 59, rue Saint-Jacques ouest, Édifice "La Prévoyance", chambre 602, Montréal, district de Montréal.

Le Sous-secrétaire de la Province,  
8321-o JEAN BRUCHÉSI.

La formation d'une société, sous le nom de "Association des Poseurs de Planchers de Bois Franc", pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de la profession, a été autorisée par le Secrétaire de la Province le 11 janvier 1945.

Le siège social de l'association précitée est situé à Montréal, district de Montréal.

Le Sous-secrétaire de la Province,  
8328-o JEAN BRUCHÉSI.

Avis est donné que, par arrêté ministériel en date du 12 janvier 1945, le "Syndicat Catholique et National des Peintres de Montréal" a été autorisé à changer son nom en celui de "Syndicat National des Peintres de Montréal, Inc.", conformément aux dispositions de l'article 7 de la Loi des syndicats professionnels.

Donné au bureau du Secrétaire de la Province, le 17 janvier 1945.

Le Sous-secrétaire de la Province,  
8335-o JEAN BRUCHÉSI.

"Avis est par les présentes donné par le Maire et le Secrétaire-trésorier de la municipalité de la paroisse de Beauport, comté de Québec, que le Lieutenant-gouverneur a approuvé, en date du 28 décembre 1944, suivant un rapport du Comité de l'honorable Conseil exécutif, le changement de nom de la municipalité de la paroisse de Beauport en celui de "municipalité de Sainte-Thérèse de Lisieux", comté de Québec.

"Conformément aux dispositions de l'article 48 du Code municipal, ce changement de nom entre en vigueur à compter de la date de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle de Québec*."

Donné à Beauport paroisse, ce 5ième jour de janvier 1945.

Le Maire,  
JOSEPH PAQUET.  
Le Secrétaire-trésorier,  
8336-o OMER BÉDARD.

Avis est donné que, par arrêté ministériel en date du 29 décembre 1944, les règlements 1 à 30 inclusivement de "L'Association des Pompiers de Coaticook", tels qu'adoptés à l'assemblée générale tenue le 6 décembre 1944, ont été approuvés, et ce, conformément aux dispositions de l'article 8 de la Loi des clubs de récréation (Statuts refondus de Québec, 1941, chapitre 304) et aux dispositions de l'article 225 de la Loi des compagnies de Québec (Statuts refondus de Québec, 1941, chapitre 276).

Donné au bureau du Secrétaire de la Province, le huitième jour de janvier 1945.

Le Sous-secrétaire de la Province,  
8337-o JEAN BRUCHÉSI.

The formation of an association, under the name of "Association Professionnelle des Radio Techniciens de Québec, Inc." — "Professional Radio Technicians Association of Quebec, Inc.", for the study, defence and promotion of the economic, social and moral interests of the profession, has been authorized by the Provincial Secretary on January 11th, 1945.

The principal place of business of the said association is at 59 St. James street West, Edifice "La Prévoyance", room 602, Montreal, district of Montreal.

JEAN BRUCHÉSI,  
8321 Under Secretary of the Province.

The formation of an association, under the name of "Association des Poseurs de Planchers de Bois Franc", for the study, defence and promotion of the economic, social and moral interests of the profession, has been authorized by the Provincial Secretary, on January 11th, 1945.

The principal place of business of the said association is at Montreal, district of Montreal.

JEAN BRUCHÉSI,  
8328 Under Secretary of the Province.

Notice is hereby given that, by Order in Council dated January 12th, 1945, the "Syndicat Catholique et National des Peintres de Montréal" has been authorized to change its name to that of "Syndicat National des Peintres de Montréal, Inc.", in conformity with the provisions of section 7 of the Professional Syndicates' Act.

Given at the office of the Provincial Secretary, January 17th, 1945.

JEAN BRUCHÉSI,  
8335 Under Secretary of the Province.

"Notice is hereby given by the Mayor and the Secretary-treasurer of the Municipality of the Parish of Beauport, County of Quebec, that the Lieutenant-Governor has approved, on the 28th of December, 1944, pursuant to a report of the Committee of the Honourable the Executive Council, the change of name of the Municipality of the Parish of Beauport to that of "Municipality of Sainte-Thérèse de Lisieux", County of Quebec.

"In conformity with the provisions of article 48 of the Municipal Code, such change of name shall come into force from and after the date of the publication of the present notice in the *Quebec Official Gazette*."

Given at Beauport Parish, this 5th day of January, 1945.

JOSEPH PAQUET,  
Mayor.  
OMER BÉDARD,  
8336 Secretary-Treasurer.

Notice is given that, by Order in Council bearing date the 29th of December, 1944, the by-laws 1 to 30 inclusively of "L'Association des Pompiers de Coaticook" as adopted at the general meeting held on December 6th, 1944, have been approved and such pursuant to the provisions of section 8 of the Amusement Clubs Act (Revised Statutes of Quebec 1941, chapter 304) and to the provisions of section 225 of the Quebec Companies' Act (Revised Statutes of Quebec, 1941, chapter 276).

Given at the office of the Provincial Secretary the eighth day of January, 1945.

JEAN BRUCHÉSI,  
8337 Under Secretary of the Province.